



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Basse-Terre, le 5 mai 2023

SARGASSES

Opération de la direction de la mer Installation d'un barrage flottant

Dans le cadre de l'arrivage massif de sargasses sur les cotes de notre archipel, le préfet de la région Guadeloupe a décidé de prendre plusieurs mesures d'urgence en soutien des collectivités locales.

La direction de la mer a conduit hier une opération d'envergure, avec le concours de l'armement des phares et balises et du pôle national d'expertise Polmar, pour la pose d'un barrage flottant dans l'entrée de la baie de Pompierre à Terre-de-Haut.

Dès 4 heures du matin, 4 navires de la direction de la mer et 24 agents ont été mobilisés pour déployer 20 tonnes de matériel pour permettre l'installation de 3 tronçons de 100 à 150 mètres aux fins de protection de la baie.

Le matériel d'un coût de 200 000 euros hors pose, provient du stock Polmar pré-positionné en Guadeloupe et initialement destiné à lutter contre la pollution par hydrocarbure.

Les caractéristiques techniques du matériel déployé doivent permettre une réelle efficacité également dans la lutte contre ces algues envahissantes.

Les opérations se sont terminées à 18h45 et l'ouvrage est désormais opérationnel.

Les communes concernées poursuivent à leur niveau, en concertation avec les services de l'État, les actions engagées afin de limiter au maximum les nuisances générées par ces échouements.